

**Vous avez un problème de santé
et votre couverture sociale est absente ou insuffisante**

Bienvenue à la PASS Michel Maignan

**La Permanence d'Accès aux Soins de Santé
du CHRU de Nancy**





Permanences médicales

Hôpital Central, à Nancy

Tél. : 03 83 85 97 04

Uniquement sur rendez-vous (contexte covid-19)

lundi matin et après-midi

les matins du mardi au vendredi

Covid-19 : les mesures à respecter pour la protection de toutes et tous

- Venez seul en consultation ou avec 1 accompagnant maximum
- Venez avec un masque propre (port du masque obligatoire dès l'entrée de l'hôpital)
- A l'entrée de l'hôpital, réalisez une friction des mains par SHA, respectez la distanciation sociale
- En cas de signe suspect de contagion (toux, écoulement nasal, fièvre, perte d'odorat...), ne pas se déplacer à la PASS
- Les consultations sont espacées dans le temps afin d'éviter les afflux en salle d'attente. **Les heures de rendez-vous doivent donc être scrupuleusement respectées** (sinon, il ne sera pas possible de vous prendre en charge).
- A la PASS, respectez le marquage au sol qui guide votre déplacement au sein de la consultation.

Nos professionnels à votre écoute

L'ACCUEIL Dès votre arrivée, vous devez vous présenter à l'accueil de la PASS. Votre passage est enregistré et vous êtes orienté tout d'abord vers l'assistante sociale.

L'ASSISTANTE SOCIALE évalue votre situation, vous conseille et vous aide dans vos démarches auprès des organismes sociaux comme l'Assurance Maladie (Sécurité sociale).

LE MEDECIN vous propose une consultation médicale personnalisée et vous oriente si besoin vers d'autres spécialistes. Si vous ne parlez pas français, un interprète peut traduire vos échanges durant la consultation.

LA SECRETAIRE prend les rendez-vous auprès des spécialistes et vous donne toutes les informations nécessaires.

L'INFIRMIERE effectue les prises de sang, les pansements et les suivis médicaux.

L'ACCOMPAGNANTE DE SANTE est là pour vous aider et vous orienter au sein du CHRU. Si vous devez prendre des médicaments, elle vous aide à bien comprendre l'ordonnance.

Une bénévoles est présente en salle d'attente.

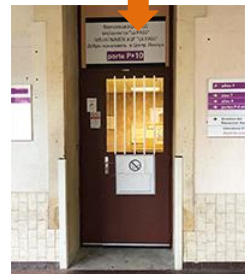
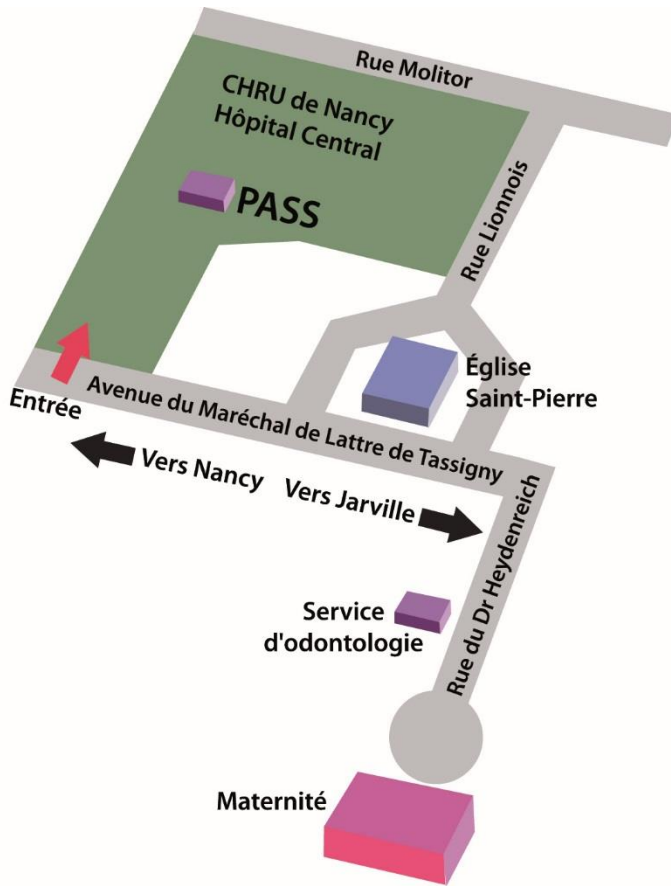
IMPORTANT :

**Quand vos droits de sécurité sociale
sont ouverts, dites-le nous !**

Nous vous ferons une copie de votre dossier
et nous vous adresserons vers un médecin de famille
pour la suite de votre prise en charge.

PASS Michel Maignan

CHRU de Nancy – Hôpital Central
Entrée 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
54000 Nancy



Arrêts de bus à proximité

Place des Vosges

lignes T2, T3, 11, 13, 15, 20, 21, 33, Corol

Pichon

lignes T4 et 12